

L'orientation des jeunes

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

La question de l'orientation des jeunes est devenue un enjeu démocratique, portée par les institutions de la République.

En effet, l'école non seulement prépare l'avenir des générations futures mais elle fournit également le personnel qualifié pour la bonne marche de notre économie.

Ainsi, l'orientation, pilier de notre système éducatif, implique tant les jeunes, leurs familles mais plus largement les adultes.

Toutefois, au regard des objectifs qui sont assignés à ce système, il convient de s'interroger sur son efficacité et son efficience quand :

- les sorties du système scolaire restent encore trop nombreuses ;
- l'insertion des diplômés sortant de formation professionnelle demeure faible ;
- ou encore l'importante du taux d'échec à l'université jusqu'à la licence.

Ce modèle éducatif basé sur une succession de décisions dès l'adolescence fait souvent peser nombre de responsabilités et d'inquiétudes sur les jeunes et leur entourage.

Ce système, fait penser à un jeu de « poupée russe sans tête et mal empilé » ou la référence à la note devient le pilier du système, pire surtout dans le cadre des examens.

Alors que notre pays prône l'égalité des chances, il faut reconnaître que les choix d'orientation sont fortement liés à l'origine sociale, territoriale et au niveau des diplômes des parents.

Dans les Outre-mer, cette situation est d'autant plus alarmante qu'entre un quart et la moitié des jeunes sortent du système scolaire sans diplôme ni qualification ce qui nécessairement se répercute sur le taux de chômage de cette population qui oscille, dans nos territoires, entre 40 et 60%.

Aux inégalités sociales de l'orientation s'ajoute dans les territoires ultramarins une offre de formation très restreintes.

Par ailleurs, les autres dispositifs de compensation tels que l'alternance et l'école de la seconde chance sont peu nombreux.

Quant à la mobilité intra régionale, et inter-régionale elle fait face à de nombreux obstacles liés en particulier à l'inexistence et aux coûts des transports.

Si les précédentes réformes ont fixé des objectifs ambitieux mais difficile à atteindre, il faut néanmoins introduire davantage de souplesse pour mieux accompagner les jeunes dans leur parcours notamment ceux en grande difficulté scolaire.

Bien que la valorisation des filières professionnelles paraisse comme des incantations non suivies d'effets, la mobilisation et l'accent doivent nécessairement porter sur la découverte de ces enseignements et leurs débouchés.

Aussi, l'importance des diplômes, souvent considérés comme une fin en soi ne doit pas occulter les efforts à mener pour la promotion de la formation tout au long de la vie.

Enfin, si étudier, se former en entreprise et découvrir des langues étrangères représentent de formidables opportunités, le marché du travail doit indéniablement créer les conditions de leur employabilité pour le retour des jeunes en mobilité surtout dans les Outre-mer.

Cet avis constitue autant de solutions pour rendre notre système éducatif plus efficace et non plus pourvoyeur d'échec.

La mise en œuvre de ces préconisations permettra de dire que l'on ne subit plus l'avenir mais on le construit.

Enfin, il faut ajouter un mot pour tous ces jeunes qui ont des talents à revendre mais qui sont invisibles dans notre République.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.